

## Plus de 600.000 signatures contre le « mariage » gay en Argentine

**Author** : Jeanne Smits

**Categories** : [Divers Jeanne smits](#)

**Date** : 6 juillet 2010

Hier soir les représentants de diverses associations et institutions ont [déposé](#) une pétition contre la légalisation du mariage gay en Argentine, qui franchit actuellement ses dernières étapes. Elle comportait plus de **635.000** signatures et avait reçu le soutien de plus de 400 organisations : associations familiales, familles évangéliques, etc. Les représentants étaient reçus au Sénat à Buenos Aires où ils ont pu, devant la sénatrice Liliana Negre de Alonso, présidente de la commission des lois, s'exprimer à travers le discours de cinq porte-paroles choisis.

Les signataires prennent la défense de la la famille et du mariage en tant qu'union entre un homme et une femme, ajoutant que la famille est « la base de notre société », réalité que les lois doivent refléter et à la modification de laquelle « l'opinion argentine » est largement hostile. Ces signatures « représentent les jeunes qui croient en la patrie et en la famille », souligna Inès Franck pour les Familles argentines, appelant ses compatriotes à participer massivement à une marche pour la défense de la famille et des enfants le 13 juillet prochain.

Un autre porte-parole s'est plaint de ce que l'opinion de milliers et milliers d'Argentins n'est pas prise en compte par le pouvoir parce qu'ils « n'apparaissent pas dans les médias ».

Une pétition supplémentaire de 111.000 signatures fut ensuite présentée par la députée Cynthia Hotton en vue de défendre le mariage entre un homme et une femme mais aussi pour exiger la tenue d'un plébiscite sur la question.

La sénatrice Liliana Negre s'est alors engagée à présenter toutes ces requêtes aux autres sénateurs, mais aussi le matériel audiovisuel et les reportages locaux rendant compte de l'importante mobilisation des familles à l'intérieur du pays.

Dernier à prendre la parole, Guillermo Cartasso, de la Commission épiscopale du suivi législatif a averti que « si en un mois on a recueilli bien plus d'un demi-million de signatures, on ne peut mettre en doute que ces signatures représentent la volonté populaire, et que les sénateurs ne doivent pas légiférer contre le bien commun.

© [leblogdejeannesmits](#).